



# CÔTE ET BRETAGNE

## IMMOBILIER

### HONORAIRES AGENCE

#### TRANSACTION DE LOCAUX A USAGE D'HABITATION

- **< 100 000 euros Forfait minimum de 4000 € TTC**
- **De 100 001 à 500 000 euros 3,99 % TTC du prix du mandat**
  - **> à 500 001 euros 3,8 % TTC du prix du mandat**

En cas d'inter-cabinet ou le mandat est établi par l'agence Côte et Bretagne IMMOBILIER, nos honoraires ne dépasseront pas les valeurs exprimées au présent barème ainsi que la valeur indiquée sur le mandat de vente et/ou de recherche consenti par le mandant.

En cas d'inter-cabinet ou le mandat est établi par une autre agence que l'agence Côte et Bretagne IMMOBILIER, les honoraires seront celle appliquées dans le mandat établi par l'agence et confrère